



Enquêtes locales auprès des riverains - Volet CI2A - Principaux enseignements

Ifop pour l'Andra

Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (CI2A)



N° 114281

Contacts Ifop :

Anne-Laure Marchal / Delphine Poet

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

JANVIER 2017

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour l'Andra

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **601** personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, résidant au sein des communes ciblées par l'enquête.

Ces communes ont été réparties en **3 zones** définies selon la proximité du centre de l'Andra de l'Aube (CI2A):

Zone 1 : communes situées à moins de 15 km du centre

Zone 2 : communes situées de 15 à 30 km du centre

Zone 3 : communes situées à plus de 30 km du centre

Une zone mixte, incluse dans la zone 2 et intitulée Zone 2M, regroupe les communes appartenant à la zone d'enquête du centre de l'Andra de l'Aube (CI2A) ainsi qu'à la zone d'enquête du centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM).

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée), après stratification par catégorie d'agglomération

Mode de recueil



Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 29 novembre au 12 décembre 2016.

Principaux enseignements

- 1** *Une forte notoriété de l'Andra qui s'accompagne d'une confusion sur les noms, les activités des centres CSA et CIREs et le statut public de l'Agence*
- 2** *L'image véhiculée par les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (CI2A) est majoritairement positive ; les bénéfiques du centre se concentrent autour des questions économiques, notamment liées à l'emploi local ; les risques ressentis portent sur l'impact environnemental et sanitaire*
- 3** *Une communication jugée fiable et claire par les riverains qui souhaitent accéder à davantage d'informations sur les activités de l'Agence et voient d'un œil positif la possibilité de pouvoir s'impliquer personnellement dans la question de la gestion des déchets.*

Enseignements détaillés

Une forte notoriété de l'Andra qui s'accompagne d'une confusion sur les activités des centres et du statut public de l'Agence

L'Andra est largement connue des riverains des centres de l'Aube ...

L'Andra bénéficie d'une large notoriété auprès des riverains des centres de l'Aube. 76% d'entre eux disent connaître l'Agence, ne serait-ce que de nom, dont près de la moitié (44%) déclarant être bien au fait de ses activités. Les plus proches riverains se révèlent proportionnellement plus nombreux que la moyenne à connaître l'Andra (95%). Pour les riverains les plus éloignés des centres, la notoriété est plus faible : 63% connaissent l'Andra, dont 33% précisément.

.... Ce qui n'empêche pas une confusion sur le nom des centres, leurs activités et le statut de l'entreprise

Les riverains identifient mieux le CSA que le CIREs. Près d'un riverain sur deux déclare connaître ne serait-ce que de nom le CSA (43%), alors même que le CIREs n'est connu que d'un habitant sur cinq (18%).

Or la nature des activités réalisées par le CSA et le CIREs fait l'objet de confusions. Quand les riverains affirmant connaître le CSA sont interrogés sur la nature des activités du centre, près de la moitié confond l'acronyme avec celui du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (45%). Cet amalgame est d'autant plus fort que les riverains sont éloignés du centre (58% des habitants éloignés disant connaître le CSA l'associent en fait à l'autorité administrative). De même, parmi les 18% d'habitants déclarant connaître le nom CIREs, près de la moitié ne sait pas en quoi consistent ses activités (46%) contre un tiers (34 %) qui en a connaissance.

Le statut de l'Agence demeure également méconnu pour une majorité de riverains. L'Andra est une entreprise privée aux yeux de 64% des riverains. Même parmi les résidents les plus proches des centres de l'Aube, la proportion de répondants assimilant correctement l'Andra à une entreprise publique reste minoritaire (44%).

Des opinions contrastées vis-à-vis des centres de l'Andra, entre bénéfiques économiques et risques anticipés

Les jugements restent majoritairement favorables aux CI2A (particulièrement à proximité des centres) malgré une légère réserve perceptible

La proportion de riverains jugeant de manière positive (42%) ou neutre (34%) l'impact des activités de l'Andra dans l'Aube est majoritaire. La vision bienveillante de la présence des centres est plus largement partagée par les résidents de la zone la plus proche (52%). Les opinions positives, majoritaires, sont néanmoins en légère baisse entre décembre 2015 et décembre 2016 (-9 points).

Plus de la moitié des riverains des centres déclarent ne pas être inquiets vis-à-vis de leur présence (53%). L'inquiétude semble s'être légèrement accrue (+5 points entre décembre 2015 et

décembre 2016). Cette inquiétude est davantage perceptible chez les répondants éloignés des centres (51% se disent inquiets contre 38% chez les proches riverains).

Des évocations spontanées des avantages et inconvénients liés à la présence des centres qui se cristallisent autour de leur impact économique et des risques perçus

A la question « *Selon vous, quels sont les inconvénients liés à la présence des centres de l'Aube ?* », les riverains énumèrent spontanément les risques environnementaux (40%) et sanitaires (28%) en premier lieu, ainsi que les risques d'accidents ou catastrophes (25%). Les habitants de la zone la plus éloignée se montrent sensiblement plus nombreux à citer spontanément les risques que font peser les centres de l'Andra sur l'environnement (46%).

D'autre part, les avantages spontanément attribués à la présence de ces centres sont avant tout liés au développement économique (77%), et particulièrement la création d'emplois (61%). Les avantages financiers pour les habitants représentent le deuxième bénéfice aux yeux des riverains (39%). Si les retombées financières sont plus largement citées par les riverains vivant à proximité directe des centres (50%, contre 28% pour les plus éloignés), les avantages en termes de développement économique sont évoqués dans des mesures comparables au sein des trois zones (82% en zone 1, 86% en zone 2, 71% en zone 3).

In fine, un quart des riverains considère que les centres présentent plus d'avantages que d'inconvénients (24%) et un tiers que les atouts et les désagréments se compensent (32%). Seuls un riverain sur cinq (21%) juge que les centres apportent plus d'inconvénients que d'avantages. La perception des avantages supérieurs aux inconvénients est plus forte chez les habitants les plus proches des CI2A (34% dans la zone 1 contre 19% dans la zone 3).

Des perceptions positives qui s'appuient sur l'impact économique des centres et la confiance en leur sécurisation

71% des riverains font confiance à l'Andra pour gérer de façon sûre les centres de stockage de l'Aube sur le long terme, dont 26% lui faisant « tout à fait confiance ». Les plus confiants restent les habitants proches des centres (84% affichent cette confiance contre 67% des riverains plus éloignés). Cette confiance généralisée semble légèrement décliner (-6 points entre décembre 2015 et décembre 2016).

Dans le détail, les riverains semblent avoir une opinion positive sur les sujets ayant trait à la sécurité, les bénéfices en termes économiques et à l'intégration dans le paysage régional. De fait, une large majorité est d'accord avec les affirmations suivantes « *les centres de stockage sont bien sécurisés* » (83% d'accord), « *les centres sont importants pour l'emploi dans la région* » (83%), ou encore « *les centres sont bien intégrés dans le paysage* » (69%).

Les éléments d'ordre économique font consensus : 83% des riverains estiment que « *les centres sont importants pour l'emploi dans la région* », dont 42% « tout à fait », et 78% estiment qu'ils sont une « *source de revenus durables pour la région* », dont 36% tout à fait.

La question de l'environnement ne fait en revanche pas l'unanimité. Pour 58% des sondés, « *les centres sont dangereux pour l'environnement* » mais 81% d'entre eux affirment que « *les centres prennent toutes les précautions pour protéger la population et l'environnement* ».

Les opinions négatives sont davantage le fait des riverains les plus éloignés. 66% des sondés affirment que « *les centres dévalorisent le prix des terrains et des maisons dans les communes aux alentours* ». Il est important de noter que seuls 46% des habitants proches des CI2A affirment cela contre 79% des habitants les plus éloignés. De même, si l'on observe dans le détail l'affirmation de 46% des sondés « *les centres créent des nuisances pour les personnes vivant à proximité (odeurs, bruit)* », il est notable que ce sont seulement 26% des proches habitants qui partagent cette opinion contre 56% des plus éloignés.

Des riverains qui perçoivent un développement de l'activité des centres de l'Aube, mais qui souhaitent sa stabilisation

Plus de huit riverains sur dix ont le sentiment que l'activité des centres de l'Andra dans l'Aube s'est développée au cours des dix dernières années (84%). Cependant, plus de six riverains sur dix appellent de leurs vœux une stabilisation de l'activité de l'Andra dans l'Aube (66%).

Si la communication est jugée fiable et claire, les riverains attendent davantage d'informations au sujet des Centres de l'Andra dans l'Aube

L'Andra est à la fois l'interlocuteur le plus digne de confiance aux yeux des riverains...

Interrogés sur les interlocuteurs de confiance au sujet des déchets radioactifs, sept riverains sur dix déclarent faire confiance à l'Andra pour s'informer sur les centres de stockage de l'Aube (69%), 23% lui accordant même une totale confiance. Autre source institutionnelle, la Commission locale d'information (CLI) bénéficie également d'un niveau de confiance élevé de la part des riverains : 66% lui font confiance, dont 16% tout à fait. Les riverains accordent également leur confiance aux autorités locales, 62% faisant confiance aux municipalités et 50% à la préfecture. Enfin, plus d'un riverain sur deux (55%) dit faire confiance aux associations opposées au stockage des déchets radioactifs pour s'informer. Ce taux de confiance aux associations opposantes est plus fort chez les riverains les plus éloignés (58% en zone 3 contre 47% en zone 1). Les médias font quant à eux l'objet d'une méfiance majoritaire, 70% des riverains ne leur faisant pas confiance dont 34% « pas du tout ».

On relève que la confiance accordée aux sources institutionnelles (Andra, CLI, élus locaux et préfecture) s'avère plus importante dans les communes les plus proches des centres, avec des écarts variant de +5 à +13 points entre la zone la plus proche et la zone plus éloignée. A l'inverse, les riverains les plus éloignés se montrent plus nombreux à faire confiance aux associations d'opposants (+11 points par rapport à la zone 1).

...ainsi que leur principale source d'information au sujet des CI2A

60% des riverains s'informent sur les centres de l'Aube à travers les sources institutionnelles que sont l'Andra elle-même (57%) et la CLI (22%). Par ailleurs, si les médias sont jugés peu dignes de confiance par les riverains, la presse occupe néanmoins une position de choix dans la hiérarchie de leurs sources d'information, au même titre que les organes d'information de l'Andra. 60% s'informent par la presse, 56% par la télévision et 39% par la radio. Les associations de protection de l'environnement constituent également une source d'information importante pour les riverains (39%) alors que l'influence d'Internet et des réseaux sociaux apparaît plus limitée (20%).

Ifop pour l'Andra

Par ailleurs, si 43 % des sondés affirment avoir déjà lu au moins une fois des documents émanant de l'opposition aux centres, 47% affirment également avoir lu au moins une fois le journal de l'Andra. **Si la diffusion des documents des opposants est réelle, la confiance que leur accordent les riverains est moindre (55% des riverains ont confiance dans ces associations, alors qu'ils sont 69% à affirmer cette confiance envers l'Andra).**

Les prises de parole de l'Andra trouvent un écho important dans le périmètre avoisinant ses centres, où 85% des sondés ont déjà lu le journal de l'Andra, alors qu'à la périphérie ils ne sont que 22%. **A l'inverse, les associations d'opposants au stockage des déchets radioactifs bénéficient d'une plus large écoute auprès des riverains les plus éloignés.** Alors que seulement 22% des riverains éloignés ont lu au moins une fois le journal de l'Andra, 39% des sondés de cette même zone ont déjà lu des informations provenant des opposants aux Cl2A.

Si la communication de l'Andra est jugée claire et suffisante, les riverains entendent en savoir plus sur les activités de l'Andra et souhaitent s'impliquer davantage dans les réflexions liées aux déchets radioactifs

Six riverains sur dix sont d'accord avec l'affirmation « les centres fournissent une information transparente et sincère sur leur activité » (58%). De même, six riverains sur dix estiment que l'Andra communique de manière claire sur ses activités (61%), dont 22% pour qui sa communication est limpide. Une fois de plus, les riverains vivant à proximité des centres de l'Aube font part de jugements plus positifs que les plus éloignés à l'égard de la clarté des prises de parole de l'Andra (77% en zone 1 contre 49% en zone 3). Pour les riverains les plus éloignés, ces jugements, quoique toujours majoritairement positifs, connaissent une légère baisse (- 10 points).

Un riverain sur deux désire recevoir plus d'informations sur les activités de l'Andra (48%), loin devant les informations relatives aux risques sanitaires et environnementaux (réclamées par 16% des sondés), aux risques d'accidents et de catastrophes (4%) ou aux risques économiques (4%). Parmi les moyens cités pour recevoir ces informations, la presse écrite arrive en tête, puisqu'un riverain sur deux souhaite être informé de cette manière (49%). Si seulement 11% des riverains disent entendre parler des centres via Internet, 42% souhaiteraient utiliser ce medium pour accéder à l'information.

Interrogés sur la méthode qu'ils souhaiteraient voir privilégiée dans le recueil de leur opinion au sujet des orientations prises par l'Andra, les riverains optent majoritairement pour la tenue de rencontres physiques sur les sites de l'Andra ou à l'extérieur (64%). 42% privilégient la conduite de consultation dans le cadre de questionnaires ou de sondages et 33% la tenue d'un forum sur Internet.

Enfin, il semble que la volonté de participation à la réflexion portant sur la gestion des déchets radioactifs soit forte. Près d'un riverain sur deux (45%) est prêt à donner de son temps personnel pour participer aux débats. Cette volonté est plus large encore chez les riverains les plus proches, dont 57% déclarent vouloir s'impliquer, contre 44% dans la zone la plus excentrée.